

## La clarification et l'équité du règlement intérieur des établissements

Trop fréquemment appréhendé comme un document administratif rigide et éloigné des réalités quotidiennes des élèves et de leurs familles, le règlement intérieur pâtit d'une rédaction à dominante juridique, souvent peu lisible, qui nuit à la compréhension de sa vocation première : établir un cadre éducatif commun, garant de la cohésion et du bon fonctionnement de la vie scolaire. Dans un contexte marqué par des tensions croissantes, des malentendus et des disparités de traitement susceptibles d'alimenter un sentiment d'injustice, il devient impératif de reconsidérer le règlement intérieur comme un véritable levier pédagogique, un vecteur de citoyenneté et un instrument d'éducation à la responsabilité individuelle et collective.

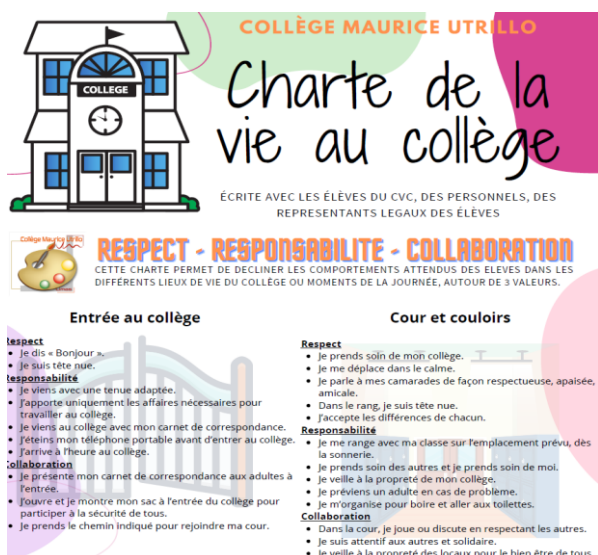
Dans une perspective d'amélioration du climat scolaire et de consolidation du cadre éducatif, la réflexion autour du règlement intérieur peut constituer une opportunité précieuse. Plutôt que d'être considéré comme un simple document de référence, il peut devenir un véritable support de dialogue, d'apprentissage et de cohésion. Plusieurs axes peuvent ainsi nourrir une démarche de réécriture ou d'actualisation.

### 1. Clarifier le contenu du règlement intérieur

Une attention particulière portée à la lisibilité du texte permet de mieux en faire comprendre le sens et la portée. Sans renoncer aux exigences juridiques, il s'agit d'opter pour une formulation claire, structurée, illustrée si nécessaire d'exemples concrets. Un document plus intelligible favorise une meilleure appropriation par les élèves, les familles et les personnels.

#### Propositions concrètes :

- Afficher le règlement intérieur en valoriser certaines dispositions du règlement intérieur à travers une présentation visuelle simplifiée : infographie, charte illustrée ou bande dessinée :



**COLLÈGE MAURICE UTRILLO**

## Charte de la vie au collège

ÉCRITE AVEC LES ÉLÈVES DU CVC, DES PERSONNELS, DES REPRESENTANTS LEGAUX DES ÉLÈVES

**RESPECT - RESPONSABILITÉ - COLLABORATION**  
CETTE CHARTÉ PERMET DE DECLINER LES COMPORTEMENTS ATTENDUS DES ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTS LIEUX DE VIE DU COLLÈGE OU MOMENTS DE LA JOURNÉE, AUTOUR DE 3 VALEURS.

#### Entrée au collège

**Respect**

- Je dis « Bonjour ».
- Je suis tête nue.

**Responsabilité**

- Je viens avec une tenue adaptée.
- J'apporte uniquement les affaires nécessaires pour travailler au collège.
- Je viens au collège avec mon carnet de correspondance.
- J'éteins mon téléphone portable avant d'entrer au collège.
- J'arrive à l'heure au collège.

**Collaboration**

- Je présente mon carnet de correspondance aux adultes à l'entrée.
- J'ouvre et je montre mon sac à l'entrée du collège pour participer à la sécurité de tous.
- Je prends le chemin indiqué pour rejoindre ma cour.

#### Cour et couloirs

**Respect**

- Je prends soin de mon collège.
- Je me déplace dans le calme.
- Je parle à mes camarades de façon respectueuse, apaisée, amicale.
- Dans le rang, je suis tête nue.
- J'accepte les différences de chacun.

**Responsabilité**

- Je me range avec ma classe sur l'emplacement prévu, dès la sonnerie.
- Je prends soin des autres et je prends soin de moi.
- Je veille à la propreté de mon collège.
- Je prévient un adulte en cas de problème.
- Je m'organise pour boire et aller aux toilettes.

**Collaboration**

- Dans la cour, je joue ou discute en respectant les autres.
- Je suis attentif aux autres et solidaire.
- Je veille à la propreté des locaux pour le bien être de tous.

### LES CONSIGNES PARTICULIÈRES À L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les élèves doivent scrupuleusement respecter ces consignes particulières quant à la tenue et l'attitude :

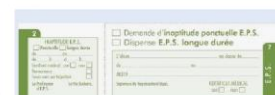
#### La tenue est obligatoire

- une paire de chaussures de sport
- un short ou bas de survêtement
- un tee-shirt spécifique et vêtement en cas de pluie



Les montres, boucles d'oreilles, bracelets, piercing à enlever pour des raisons de sécurité  
Déodorants en aérosol interdits

Dispense ou inaptitude médicale : présence en cours obligatoire



Proposer un lexique des termes juridiques ou traduire les règles en langage courant.

- Traduire certaines parties en langues étrangères si nécessaire.

## 2. Favoriser l'appropriation par les élèves et les familles

Lorsque le règlement intérieur fait l'objet d'une présentation contextualisée et d'un échange avec les élèves, les parents ou les représentants au sein des instances, il tend à être mieux compris, mieux accepté, et donc plus efficacement appliqué. Cette dynamique d'appropriation peut s'appuyer sur les espaces existants (CVC, CVL, CESCE, conseils pédagogiques, etc.) pour nourrir un dialogue autour des règles communes.

### Propositions concrètes :

- Ambassadeurs du RI (élèves formés pour le présenter aux pairs)
- Espaces d'expression libre (boîte à idées, mur d'expression)
- Journée citoyenne autour du règlement intérieur et des droits et devoirs des élèves

J'ai le droit de	J'ai le devoir de
J'ai le droit de participer, grâce à mes représentants élus, à l'édification du règlement intérieur. J'ai le droit de proposer des modifications.	J'ai le devoir de respecter le règlement intérieur de l'établissement
J'ai le droit de pouvoir profiter pleinement des cours.	J'ai le devoir de me mettre en rang dès la sonnerie, de ne pas perturber les cours, d'avoir mon matériel, d'être assidu et ponctuel, de participer à toutes les évaluations.
J'ai le droit de m'habiller comme je le souhaite.	J'ai le devoir de respecter les autres par une tenue correcte et non provocante et adaptée aux différentes disciplines. J'ai le devoir de retirer mon couvre-chef dès la prise en charge par un adulte.
J'ai le droit de voter pour des représentants (délégués, CVC, CA) et d'être candidat.	J'ai le devoir de respecter les actions menées pour améliorer la vie au collège.
J'ai le droit d'être respecté dans mes opinions politiques, philosophiques, religieuses...	J'ai le devoir de ne pas les imposer aux autres par des signes d'appartenance qui constitueraient un acte de pression ou de provocation.
J'ai le droit de m'exprimer pour contribuer à l'information de tous sous la forme d'affiches, d'annonces ou de réunions.	J'ai le devoir de demander l'avis du chef d'établissement ou des CPE.
J'ai le droit de m'exprimer en classe sans avoir la parole coupée.	J'ai le devoir de demander la parole et d'attendre qu'elle me soit donnée avant de m'exprimer.
J'ai le droit d'être en sécurité, de ne pas subir de violences physiques ou verbales, de ne pas être harcelé ou racketté.	J'ai le devoir de respecter les autres personnes du collège : politesse, attitude respectueuse. J'ai le devoir de signaler tout harcèlement ou racket.
J'ai le droit de consulter l'assistante sociale, l'infirmière, le psychologue de l'Education nationale...	J'ai le devoir de respecter les horaires et de signaler mes déplacements à la Vie Scolaire.
J'ai le droit d'utiliser le matériel éducatif et ludique mis à ma disposition.	J'ai le devoir de respecter ce matériel. J'ai le devoir de ne pas utiliser mon téléphone portable.
J'ai le droit de profiter de la cour et des espaces verts.	J'ai le devoir de respecter l'environnement (plantations) et de jeter les déchets dans les poubelles.

J'ai le droit d'utiliser des toilettes propres.	J'ai le devoir de ne pas les salir ou les dégrader.
J'ai le droit d'utiliser internet au collège.	J'ai le devoir de respecter la charte informatique du collège.
J'ai le droit de préserver mon image : elle ne sera pas diffusée sans mon autorisation.	J'ai le devoir de ne pas utiliser, copier ou diffuser l'image d'autrui sans son autorisation.

### 3. Renforcer l'équité des sanctions et la cohérence éducative

Une réflexion collective sur les réponses éducatives et disciplinaires, à partir des principes énoncés dans le règlement, peut permettre d'harmoniser les pratiques au sein des équipes. L'objectif est de garantir un cadre juste, lisible et cohérent, qui prenne en compte la singularité des situations tout en affirmant des repères communs.

#### Propositions concrètes :

- Créer une charte éducative d'engagement (« Je viens au collège pour... »)
- Organiser avec le service vie scolaire une réunion hebdomadaire : régulation des incidents
- Favoriser des mesures éducatives (réparation, engagements) plutôt que punitives
- Établir une grille claire et partagée du traitement des punitions

### 4. Inscrire le règlement intérieur dans les parcours éducatifs

En lien avec les enseignements d'Enseignement moral et civique (EMC), les actions de formation à la citoyenneté ou les projets portés par le CESCE, le règlement intérieur peut être mobilisé comme un support pédagogique. Il offre alors l'occasion de travailler, de manière concrète, les notions de droit, de responsabilité et de vie en société.

#### Propositions concrètes :

- Utiliser le RI en EMC comme outil du parcours citoyen (en 6<sup>ème</sup> avec l'entrée programme « respecter les règles et en comprendre la finalité » ; en 4<sup>ème</sup> « L'Etat de droit et les libertés »...)
- Mettre en scène des jeux de rôle autour du conseil de discipline.
- Associer les élèves : CVC, CVL, ambassadeurs du RI